



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



17030670

TRIBUNAL DE COMMERCE

10 FEV. 2017

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0476733125

Dénomination

(en entier) : **IMMO C.C.**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de la Procession ,61 - 1310 La Hulpe
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Démissions -Nomination**

Conformément au procès-verbal de l'AGE du 1^{er} Octobre 2016. Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes concernant l'ordre du jour:

Démissions

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Michel Vandebosch, domicilié rue du presbytère, 12 à 5562 Custinne et ce à partir du 1^{er} Octobre 2016.

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Tanguy Meunier, domicilié rue Zeecrabe, 33 à 1180 Uccle et ce à partir du 1^{er} Octobre 2016.

Nomination de la Sprl Amaugest en qualité de gérant

L'assemblée nomme à l'unanimité la SPRL Amaugest, inscrite sous le numéro 0525.967.157 dont le siège social est situé, Ruelle des Béguines n° 3 bte 2.1, 1380 Lasne, représenté par son gérant Monsieur Amaury Heynderickx domiciliée Ruelle des Béguines n° 3 bte 2.1, 1380 Lasne en qualité de gérant et ce, à compter du 1^{er} octobre 2016.

SPRL Amaugest

représentée par

Amaury Heynderickx**Gérant**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature